



réinventons / notre métier



Programme du 19 décembre 2009 : Les Seniors tout d'abord !

L'activité d'Agent Mandataire :

L'Agent Mandataire d'Axa France a la liberté d'entreprendre à son rythme, au côté d'un Leader.

1 - Un complément de revenus en toute liberté.

- L'agent mandataire est un travailleur indépendant rémunéré à la commission.
- Il décide de son rythme de travail à temps choisi en fonction du niveau de rémunération souhaité et de ses choix de vie.

2 - Une activité privilégiant le contact humain.

- L'énergie et le goût pour les contacts humains comme moteurs de votre activité.
- L'envie de construire et d'entretenir une relation de confiance avec nos clients.

3 - Un rôle social valorisant.

- Développer un portefeuille et sensibiliser les clients aux enjeux de la protection sociale et patrimoniale.
- Accompagner les clients dans l'évolution de leurs besoins.

4 - Un accompagnement de proximité.

- L'apport d'une formation théorique et pratique de 150 heures en matière de Protection Financière et d'organisation commerciale.
- Un travail en relation avec un commercial salarié d'Axa France qui apporte son expertise, notamment lors de l'entretien de vente.



Odyssiel formule
accumulator / retraite

réinventons / notre métier



Contact : AXA France Sud Est - M. Jean-Pierre ROLLAND

233 Cours Lafayette 69 478 Lyon Cedex

Téléphone 06 20 41 16 45 - Télécopie 04 72 75 45 22 - Email : jpierre.rolland@axa.fr